



## COVID-19 Rapport commercial aux intervenants de l'industrie Le 22 avril 2020

### MESSAGE CLÉ

**L'Agence des services frontaliers du Canada tient à remercier ses partenaires de l'industrie pour leurs efforts et leur soutien dans le maintien de la circulation des personnes et des biens essentiels.**

#### Questions clés

##### **Modification à noter dans le bulletin d'hier**

- Dans l'édition de notre bulletin d'hier, une erreur a été relevée dans l'adresse électronique du port de Vancouver - Cargo dans le tableau des Ports d'entrée actuels participant aux salles de comptoir électroniques. Veuillez noter l'adresse électronique corrigée en rouge.

#### Autres sources de renseignements

- Les mises à jour officielles de la COVID-19 sont disponibles sur le site web du [Gouvernement du Canada](https://www.gouvernement.ca).

#### Contacts

Si vous avez des questions complémentaires, veuillez s'il vous plait les faire parvenir au CCACF à l'adresse suivante : [BCCC-CCACF@CBSA-ASFC.GC.CA](mailto:BCCC-CCACF@CBSA-ASFC.GC.CA)

[Fred.Gaspar@cbsa-asfc.gc.ca](mailto:Fred.Gaspar@cbsa-asfc.gc.ca)

Directeur général du programme commercial  
Bureau # 613-957-3511  
Cellulaire # 343-542-9240

[Doug.Band@cbsa-asfc.gc.ca](mailto:Doug.Band@cbsa-asfc.gc.ca)

Directeur général des programmes  
commerciaux et antidumping  
Bureau # 613-954-7338  
Cellulaire # 613-295-5992

**Le Service d'information sur la frontière (SIF):** Du Canada (Sans frais) - 1-800-461-9999  
De l'extérieur du Canada (Frais interurbains applicables) - 1-204-983-3500

## Annexe A - Alternatives au traitement des documents papier

### Liste des documents approuvés par le siège pour soumission électronique

<b><i>Peut être envoyé par courriel/télécopie</i></b>	<b><i>Exclus - Ne peut pas être envoyé par courriel/télécopie</i></b>
<p><b>Fret</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire A8A(B) document de contrôle du fret</li> <li>• Réenregistrement du manifeste</li> <li>• Déconsolidation</li> <li>• Formulaire A10 Sommaire</li> <li>• Formulaire A30 Avis de réaffectation</li> <li>• BSF673</li> <li>• A6/A6A</li> </ul> <p><b>Mainlevée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MDM/SEA papier (avec feuille maîtresse d'exception EDI)</li> <li>• Types B3 : tous, sauf lorsque le paiement est requis avant la mainlevée</li> <li>• Demandes de mainlevée réglementées, pas autrement exclus</li> <li>• Déclarer devant arriver (DDA) / Valeur incluse (VI)</li> <li>• Expédition aérospatiale</li> <li>• A48 Corrections de MDM</li> <li>• K36A – Magasins de navires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les demandes de mainlevée qui doivent être envoyées par EDI, conformément au D17-1-4</li> <li>• Les envois réglementés nécessitant ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Certificats Kimberley</li> <li>◦ Permis CITES</li> </ul> </li> <li>• Les B3 de type C pour lesquels le paiement est exigé avant la mainlevée</li> <li>• K32 – Demandes de remboursement</li> </ul>

#### Points clés :

- La législation existante continue de s'appliquer. Il convient de noter que le règlement sur l'octroi de licences aux courtiers en douane exige que les documents relatifs à la mainlevée ne soient présentés que par les courtiers ayant un bureau dans le port.
- Les politiques existantes et les mémorandums D (c'est-à-dire la série D3, D17-1-4) continuent de s'appliquer.
- Tous les documents sont toujours requis, dans le bon ordre.
- Pour les demandes de mainlevée, une feuille maîtresse d'exception EDI doit être fournie, conformément au D17-1-4.
- Au lieu d'enveloppes colorées, il faut écrire la couleur d'enveloppe spécifiée dans la note de service D sur la première page pour permettre le triage des demandes.
- Des informations et des procédures supplémentaires seront fournies par le port.
- Les demandes non conformes seront rejetées.

### Points clés pour le courrier électronique :

- Des adresses électroniques distinctes seront fournies par le port pour les demandes de fret et de mainlevée ;
- L'objet du message doit être : TYPE DE DEMANDE - NUMÉRO DE TRANSACTION, c'est-à-dire MDM - 12345-1900123459 ; A48 - 12345-1900123459 ; BSF673 - 014-28442347324 ;
- La demande sur papier doit être transmise au moyen d'un document PDF joint ;
- Seules les pièces jointes en format PDF sont autorisées ;
- Le nom du fichier PDF doit être NUMÉRO DE TRANSACTION.pdf, c'est-à-dire 12345-1900123459.pdf ; et
- Notez que le type de demande n'est pas indiqué dans le nom du fichier, mais seulement dans l'objet.

### Points clés pour la télécopie :

- Il s'agit d'un processus provisoire uniquement, pour la durée de la pandémie.
- Deux copies sont nécessaires pour les envois par télécopie, une pour conservation par l'ASFC et une pour être timbrée et retournée au client.
- Indiquez le nom du contact, son numéro de téléphone et son adresse électronique.

### Timbres électroniques de l'ASFC :

Certains bureaux de l'ASFC retournent par courriel aux clients les documents estampillés électroniquement. Comme les versions électroniques des timbres apparaissent différemment des timbres physiques, ils sont partagés ici à des fins de sensibilisation.



**Ports d'entrée actuels participant aux salles de comptoir électroniques :**

*Les clients doivent obtenir une confirmation du bureau local avant d'envoyer des documents par courrier électronique.*

Code du port	Région / Lieu	Fret / Mainlevée	Courriel
009	Halifax	Fret	<a href="mailto:CBSA.Manifest-009-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Manifest-009-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
009	Halifax	Mainlevée	<a href="mailto:CBSA.Commercial-009.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Commercial-009.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
395	Montréal	Fret	<a href="mailto:CBSA.Manifest-395-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Manifest-395-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
395	Montréal	Mainlevée	<a href="mailto:CBSA.Commercial-395.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Commercial-395.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
417	Kitchener	Fret	<a href="mailto:CBSA.Manifest-417-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Manifest-417-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
417	Kitchener	Mainlevée	<a href="mailto:CBSA.Commercial-417.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Commercial-417.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
453	Windsor	Mainlevée	<a href="mailto:CBSA.Commercial-453.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Commercial-453.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
495	Toronto	Fret	<a href="mailto:CBSA.Manifest-495-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Manifest-495-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
497	Toronto	Fret	<a href="mailto:CBSA.Manifest-497-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Manifest-497-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
809	Vancouver	Mainlevée	<a href="mailto:CBSA.Commercial-809.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Commercial-809.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
809	Vancouver	Fret	<a href="mailto:CBSA.Manifest-809-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Manifest-809-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
809	Vancouver	Fret - Volume important pouvant atteindre 100 pages. Si vous envoyez plus de 100 pages, veuillez nous en informer à l'avance.	<a href="mailto:809VCOWMANIFESTCONTROL@cbsa-asfc.gc.ca">809VCOWMANIFESTCONTROL@cbsa-asfc.gc.ca</a>
821	Aéroport international de Vancouver	Fret	<a href="mailto:CBSA.Manifest-821-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Manifest-821-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>
821	Aéroport international de Vancouver	Mainlevée	<a href="mailto:CBSA.Commercial-821.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca">CBSA.Commercial-821.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca</a>